

## Règlement prêt de barnum



**L'association Pêche et Loisirs a acheté 2 barnums de 3mx3m.  
Ce matériel est géré par l'association Pêche et Loisirs et est mis a disposition des associations, de la commune, et des utilisateurs des gites et de la salle des fêtes.**

**Il est composé de :**

- deux barnums pliants avec bâches PVC**
- deux valises de transport,**
- quatre murs indépendants**
- une gouttière permettant de joindre les deux structures**
- deux ensembles d'accessoires (sardines, cordelette, sac de lest)**

**Le prêt est gratuit aux membres de l'association Pêche et Loisirs, à la commune et aux autres associations.**

**La location est possible pour les utilisateurs de la salle des fêtes et des gites :  
Tarif 2020: 25€ l'unité pour le week-end avec un dépôt de caution de 200€.**

**Dans tous les cas d'utilisation, un membre de l'association sera présent pour le montage et le démontage. Un état du matériel sera effectué à la mise à disposition et à la restitution.**

**Ce matériel est stocké dans les locaux de la commune.  
Il est demandé aux utilisateurs d'en apporter le plus grand soin.**

**Pour toutes demandes, s'adresser à un membre du bureau de l'association.**

**Ci-dessous la liste des personnes habilitées à mettre ce matériel à disposition des demandeurs :**

<b>Jean Pierre Boissard</b>	<b>tél : 06 73 20 09 06</b>
<b>Lucette Chateaux</b>	<b>tél : 03 85 74 52 18</b>
<b>Roger Famy</b>	<b>tél : 06 33 01 58 37</b>
<b>Jean Marc Guigue</b>	<b>tél : 06 84 97 18 99</b>
<b>Gérard Nygren</b>	<b>tél : 06 68 21 98 68</b>

**Une fiche de location ou de prêt est remise à chaque utilisateur.  
Cette fiche (annexe 1) précise les précautions d'usage.**

# Association Pêche et Loisirs la Chapelle Saint Sauveur

## Fiche de location des barnums

Nom de l'emprunteur : .....

Date de mise à disposition : .....

Date de retour : .....

Nombres de barnums : .....

Accessoires fournis :	Murs	Nombre .....
	Gouttière	Nombre .....
	Sardines	Nombre .....
	Cordelette	Nombre .....
	Sac de lest	Nombre .....

### Précautions d'usage :

- Les pieds seront immobilisés avec les « sardines » prévue à cet effet si le sol le permet ou avec des lests.
- Ne pas suspendre de charges sur la structure.
- Ne pas utiliser de sources de chaleur sous le barnum.
- Ne pas coller des adhésifs sur la structure ou sur les bâches.
- Les parties comportant des bandes « velcro » devront rester propres.
- Ne pas laisser les barnums dans un endroit isolé sans surveillance.
- Veiller à ce que les toiles soient sèches avant le rangement dans les housses.